



REGLEMENT PARTICULIER

« LES LINGOS D'OR 2022 »

1. Tournoi autorisé sous le n°
2. Le tournoi se déroulera selon le Règlement Général des Compétitions de la FFBA. Les éléments du règlement particulier, ci-après, complètent les dispositions du RGC, certains points pourront éventuellement être complétés au vu des inscriptions et des équipements attribués. Le tournoi est ouvert aux seniors et aux catégories leur permettant de jouer en senior. Les décisions du juge arbitre sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un ou plusieurs points du RGC ou du règlement particulier ;
3. Le juge arbitre principal de la compétition est Emmanuel RUIZ. Le tournoi sera géré par le logiciel BadPlus ;
4. Le tournoi est ouvert aux joueurs seniors et vétérans de NC à R4 en SH / SD / DH / DD / DMX. Les tableaux seront réalisés selon le classement par points hebdomadaire (CPPH), au jour du tirage au sort, suivant les niveaux ci-dessous :
 - Série E : 0 à 1,99 points
 - Série D : 2 à 7,99 points
 - Série C : 8 à 31,99 points
 - Série B : 32 à 127,99 points
 - Série A : 128 à 511,99 points

 - Vétérans Espoirs : 0 à 7,99 points
 - Vétérans Confirmés : 8 à 31,99 points
5. Un joueur sera inscrit dans la série correspondant à son classement le jour du tirage au sort. Les joueurs devront s'assurer de leur classement avant de s'inscrire. Les erreurs susceptibles d'apparaître dans les tableaux et relevant des inscriptions mal saisies seront supportées par les joueurs en cause.

Pour les doubles c'est la moyenne de la paire qui déterminera la série dans laquelle elle jouera. En simple et en double les joueurs peuvent s'inscrire dans la série immédiatement supérieure à celle de leur classement ; en double ce sera la série du mieux classé de la paire.



Cercle Culturel, Sportif et Social de Lingolsheim (CCSSL)
Section Badminton

<http://www.bad-lingo.fr>
fB Bad Lingo

6. L'organisateur se réserve le droit de supprimer, ou de regrouper 2 séries au cas où l'une d'elle n'est pas suffisamment représentée pour faire un tableau. Le panachage des séries est autorisé, néanmoins le CPPH du joueur le mieux classé (de la série) ne peut être de 16 fois supérieur à celui du joueur le moins bien classé. Les joueurs devront s'assurer de leur classement au CPPH avant de s'inscrire.

Inscription dans 2 tableaux maximum.

7. La date limite d'inscription est fixée au mercredi 20 avril 2022. Le tirage au sort aura lieu le samedi 23 avril 2022. Le classement des joueurs pris en compte sera celui de la date du tirage au sort. Au-delà de cette date, aucun remboursement ne sera effectué, sauf sur justificatif médical nous étant parvenu au plus tard avant le 30 avril 2022 ;
8. Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues en cas de forfait après la date du tirage au sort, fixée au 23 avril 2022. Il devra prévenir le club organisateur (coordonnées figurant sur la convocation) de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition, les pièces justificatives à la Ligue Grand Est de Badminton (4 rue Jean Mentelin, 67200 Strasbourg), par tout moyen prouvant la date de réception ;
9. Les matchs sont auto-arbitrés, les finales seront arbitrées (si le nombre d'arbitres présents le permet). Cependant, tout joueur pourra faire appel au Juge Arbitre à tout moment du tournoi. Celui-ci pourra désigner un arbitre s'il le juge nécessaire ;
10. Les volants plumes seront utilisés dans toutes les séries à la charge des joueurs, à part égale pour chaque match, sauf pour les finales où ils seront fournis par l'organisateur. En cas de litige, le volant officiel est le Yonex AS20 ;
11. Le temps de prise de contact avec le terrain (dit « temps d'échauffement ») sera de 3 minutes à partir de l'appel du match. Le temps de récupération entre deux matchs est de 20 minutes minimum ;
12. Les horaires communiqués avant la compétition, le sont à titre indicatif. Les joueurs devront consulter l'échéancier et tenir compte des éventuelles modifications ;

Les joueurs devront être présents dans la salle une demi-heure avant le début de leur premier match ;

Tout joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match ;

Tout joueur désirant s'absenter de la compétition devra le signaler au Juge-arbitre et à la table de marque ;



Cercle Culturel, Sportif et Social de Lingolsheim (CCSSL)
Section Badminton

<http://www.bad-lingo.fr>
fB Bad Lingo

13. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains ;
14. Seuls auront accès au plateau de jeu, les joueurs disputant un match ou appelés pour un match, leurs entraîneurs ou coaches durant les arrêts de 60 secondes, pendant les sets, et de 2 minutes entre les sets, les organisateurs, les arbitres et le Juge Arbitre ;
15. Étant donné la configuration des salles, le **coaching permanent n'est pas autorisé** durant le tournoi ;
16. Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant des feuilles d'inscriptions mal renseignées seront supportées par les joueurs concernés ;
17. Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par le Juge Arbitre et lui seul. Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les instances sportives internationales devra le signaler au juge arbitre et justifier de leur usage par une ordonnance médicale ;
18. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition, dans la salle et le parking extérieur ;
19. Au vu de la situation sanitaire (Covid-19), le comité se réserve le droit d'annuler ou de modifier les conditions de déroulement de la compétition, en fonction des directives sanitaires en vigueur ;
20. La remise des récompenses se fera en fin de journée lorsque toutes les séries concernées auront été jouées. Il n'y aura aucune dérogation pour convenance personnelle.

**VOTRE PARTICIPATION AU TOURNOI IMPLIQUE L'ADHÉSION
AU RGC ET AU PRÉSENT RÈGLEMENT**